

Lyon, le 26 mars 2012

Les écologistes ont toujours eu une **vision très volontariste de la formation tout au long de la vie** qu'ils perçoivent comme un élément central de leur politique. Ainsi, dès la rédaction de leur programme pour les élections régionales de Rhône-Alpes ils affirmaient que « le temps est venu de mettre l'autonomie et l'épanouissement personnel et collectif à la portée de tous les Rhônalpins » et qu'ils souhaitaient que « dans ce domaine marchandisé à marche forcée par le gouvernement actuel, soient privilégiés le mieux disant et la qualité pédagogique, pour l'ensemble du cursus d'enseignement ». C'est à leur initiative que l'apprentissage et la formation continue ont pu être mis dans une même délégation afin de permettre la mise en œuvre de parcours cohérents et d'un véritable service public régional de la formation. C'est ainsi que, depuis leur élection, Philippe Meirieu a mis toute son énergie pour porter ce programme fort en tant que Vice-président à la Formation tout au long de la vie.

La loi de décentralisation du 13 août 2004 a décidé du **transfert aux Régions de l'organisation et du financement des actions de formation de l'Afpa** au plus tard le 31 décembre 2008. Cette loi prévoit également prévu la **mise en concurrence, dans le cadre des marchés publics, des actions de formation** jusque là financées à l'Afpa sur le mode de la subvention. En Rhône-Alpes, le transfert de l'Afpa s'est effectué en 2007. Depuis cette date et jusqu'en 2010 inclus, la Région lui a versé la somme correspondant exactement à ce qu'elle recevait jusqu'alors, soit 35,7 millions de subvention de fonctionnement. Le groupe Europe Ecologie – Les Verts a soutenu la volonté d'accompagner ensuite l'Afpa vers une entrée progressive sur le marché concurrentiel en votant la subvention exceptionnelle de 19 millions d'euros pour 2011 et votera une autre subvention exceptionnelle de 5 millions pour 2012. **Le choix fait par la majorité au Conseil régional a donc été de ne pas brutalement exécuter l'ordre de mettre l'Afpa en « marchés » mais de prolonger autant que la légalité et les négociations avec les autres partenaires le permettaient, leur aide auprès de l'Afpa grâce à des subventions.** Ces aides n'ont été possibles que parce qu'elles étaient temporaires et il serait malheureusement impossible pour le Conseil régional de les prolonger indéfiniment.

Une action régionale volontariste

Pour l'année 2012, plusieurs appels à projets ont été lancés. Dans le cadre du « Projet Formation Emploi », l'Afpa obtiendra 4,3 millions d'euros environ. Dans le cadre du marché « Parcours de qualification et de certification professionnelles », elle obtiendra environ 18 millions d'euros. De plus, les écologistes ont été attentifs à ce que cet appel d'offre ne tombe pas dans la logique du moins-disant mais, au contraire, que **d'autres critères priment comme la pédagogie, l'accessibilité ou la citoyenneté à l'environnement.** Ils ont en effet à cœur de ne pas enfermer la formation professionnelle dans des critères d'employabilité immédiate mais **d'inscrire l'action régionale dans la perspective plus large et émancipatrice d'une véritable « formation tout au long de la vie ».** Enfin, l'Afpa pourra candidater à nouveau, sur le marché complémentaire qui va être lancé pour un total de 8 millions d'euros financés par la Région.

La Région Rhône-Alpes ayant hérité d'une situation qu'elle n'a pas voulue, les membres de la majorité ont donc cherché à trouver des solutions pour atténuer les effets pervers de la mise en concurrence. C'est la raison qui a poussé Philippe Meirieu à **expérimenter le « mandatement avec octroi de droits spéciaux » pour le « Programme Formation Emploi » puis « l'article 30 » du Code des marchés publics pour la programmation « Parcours de qualification et de certification professionnelles ».** Parallèlement, les élus ainsi que les services de la Région ont tout mis en œuvre pour accompagner les organismes de formation dans les démarches d'appels d'offre et les ont encouragés à **travailler de façon mutualisée pour que les logiques de complémentarité prévalent sur celles de concurrence.** Les écologistes se sont mobilisés pour le mandatement et attendent beaucoup de l'évaluation qui en sera faite. L'article 30 du Code des marchés publics est une autre solution qui est proposée pour atténuer les effets de la mise en concurrence et le groupe Europe Ecologie – Les Verts est persuadé qu'il permettra des avancées significatives, notamment par la mise en place d'une Commission d'appel d'offres *ad hoc* comprenant des élus régionaux de chaque groupe politique qui pourront orienter les choix vers des formations de réelle qualité. Le groupe soutient aussi les initiatives de l'Exécutif pour mettre en place un paiement des organismes de formation à « l'heure-groupe » et non à « l'heure-stagiaire » qui permet de contribuer à une meilleure sélection et à un accompagnement social accru des stagiaires ainsi qu'un système d'avances de financement amélioré. La Région continue aussi à utiliser le système de la subvention à chaque fois que cela est possible et légal, comme par exemple pour les structures d'Accueil Information Orientation, les chantiers d'insertion ou dans le cadre des actions financées par les « Contrats Territoriaux Emploi Formation » (CTEF), par exemple.

Le dialogue permanent avec l'Afpa continue et d'autres solutions d'accompagnement sont à l'étude. Ainsi, outre la subvention exceptionnelle de 5 millions d'euros pour la mise en œuvre d'actions pédagogiques et d'actions d'hébergement et de restauration des stagiaires, Philippe Meirieu propose à l'Afpa :

- d'ouvrir ses plateaux techniques aux autres organismes de formation, préfigurant ainsi de futures collaborations institutionnelles,
- d'investir la programmation complémentaire « Parcours de qualification et de certifications professionnelles », puis celle des « Compétences premières »,
- de mobiliser par son réseau d'entreprises et les besoins en recrutement qu'elle identifie sur les territoires le dispositif des Contrats d'Aides et de Retour à l'Emploi Durable (CARED),
- d'investir le champ de l'apprentissage où elle pourra mobiliser à leur juste valeur ses plateaux techniques de grande qualité,
- et, enfin, de travailler sur le long terme, ses actions de mutualisation pour rendre possible les groupements d'organismes de formation qui pourront répondre au mieux aux futures commandes régionales dans un esprit de complémentarité plutôt que de concurrence.

Un long travail collectif

Les élus écologistes ont été attentifs à ce que ces dispositifs soient mis en place dans une **logique de concertation régulière avec tous acteurs impliqués dans la formation professionnelle** : organismes de formation, partenaires sociaux, élus locaux, acteurs de l'insertion, etc. Un **véritable travail de dialogue avec les CTEF** a été établi dès le début de la mandature avec une large consultation allant des territoires à la Région en prenant en compte aussi les branches professionnelles a été réalisée afin de déterminer les réponses les plus adaptées aux besoins exprimés. Depuis le début de ce mandat, les élus écologistes, autour de Philippe Meirieu et avec leurs partenaires de la majorité, se sont mobilisés et impliqués fortement sur le dossier de la formation professionnelle, à la fois au sein des CTEF mais aussi dans le cadre de leur travail de commission et dans les organismes de formation. **Ils continueront bien entendu ce travail de suivi et de propositions dans les années à venir afin d'accompagner formés et formateurs vers les meilleures solutions possibles.**

Les solutions ne sont pas simples car les problématiques à traiter sont complexes. **Trouver des formations de qualité pour les jeunes en rupture et les demandeurs d'emploi, offrir des lots adaptés aux différents organismes, mailler correctement le territoire, contrer autant que possible les effets négatifs de la mise sur le marché... les élus et les services ont tout mis en œuvre pour prendre en compte l'ensemble des paramètres** tout en observant que, malheureusement, le résultat ne peut être totalement parfait. Le groupe Europe Ecologie – Les Verts est donc conscient que des déceptions et des inquiétudes existent. Ces questionnements sont souvent légitimes et doivent être pris en compte. D'où le travail permanent entrepris pour améliorer la situation. Les écologistes ont cependant confiance dans l'implication des services, de l'Exécutif et des élus de la majorité car ils savent que tous se mobilisent, avec leurs partenaires, pour obtenir une formation professionnelle qui soit de la meilleure qualité possible.

Les écologistes tiennent à réaffirmer leur **préoccupation première : trouver des solutions pour tous les jeunes rhônalpins et rhônalpines éloignés des études et de l'emploi et les demandeurs d'emploi.** C'est pour ces citoyennes et citoyens que la Région a mis en place le **Service Public Régional de Formation** dont le but est la refonte du système de formation afin d'obtenir une offre cohérente et lisible qui permette à chacune et chacun de se former non seulement à un métier mais aussi à une citoyenneté active et des valeurs d'égalité, de coopération, de respect des autres et de l'environnement, etc. **Dans ce cadre, les organismes de formation, et en particulier l'Afpa ont toute leur place. Ils doivent travailler ensemble et avec la Région Rhône-Alpes pour qu'enfin le droit à la formation pour tous soit au cœur de notre projet politique.**